

SUR RENDEZ-VOUS

Déclaration
pour l'obtention d'une carte de commerçant
ambulant
déposée séparément
d'un dossier de formalité
de création d'entreprise

Documents à produire dans tous les cas :

- le [formulaire Cerfa](#) de déclaration
- une copie de la **carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité**, à défaut un extrait d'acte de naissance en original
 - pour une personne sans domicile fixe depuis plus de 6 mois* : une copie du titre de circulation
 - Pour les étrangers hors UE* : une copie du titre de séjour du demandeur à jour et en cours de validité
- 1 photographie d'identité récente EN COULEUR **format 35x45 mn**
- Redevance de 15 € payable en espèce ou par chèque à l'ordre de la CCI de Troyes et de l'Aube
- une copie d'un **justificatif de domicile** (*dernière quittance de loyer ou dernière facture de gaz ou d'électricité, inscription sur la liste électorale, quittances d'assurances contre l'incendie ou autres assurances d'habitation, quittances de paiement d'impôts et taxes, avertissement d'impôts et taxes...*)
ou une attestation d'hébergement en original signée par l'hébergeur et copie de justificatif de domicile de l'hébergeur

Documents à produire pour le commerçant inscrit au RCS

- un **extrait Kbis** de moins de 3 mois
- une copie d'un **justificatif de domicile** (*dernière quittance de loyer ou dernière facture de gaz ou d'électricité, inscription sur la liste électorale, quittances d'assurances contre l'incendie ou autres assurances d'habitation, quittances de paiement d'impôts et taxes, avertissement d'impôts et taxes...*)
ou une attestation d'hébergement en original signée par l'hébergeur et copie de justificatif de domicile de l'hébergeur.

Documents à produire pour une société ou une association

- un **extrait Kbis** de moins de 3 mois (*pour la société*)
- une copie de l'avis de l'INSEE (*pour l'association*)
- une copie des statuts pour vérifier l'activité commerciale (*pour l'association*)

Documents à produire pour un ressortissant de l'Union Européenne établi dans l'UE

- un justificatif d'inscription de l'entreprise à l'étranger pour une activité commerciale (*pour personne physique ou société*)
- une copie d'un **justificatif de domicile** (*uniquement pour personne physique*)
(*dernière quittance de loyer ou dernière facture de gaz ou d'électricité, inscription sur la liste électorale, quittances d'assurances contre l'incendie ou autres assurances d'habitation, quittances de paiement d'impôts et taxes, avertissement d'impôts et taxes...*)
ou une attestation d'hébergement en original signée par l'hébergeur et copie de justificatif de domicile de l'hébergeur.

Attention l'envoi du dossier par la Poste doit se faire par Lettre Recommandée avec Accusé de Réception